



Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le 25 avril 2023

1-2	Présence et vérification du quorum
	<p>M. Grenard ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.</p> <p>Sont absentes : Mme Draguisha Dominique</p> <p>Secrétaire : Mme Stéphanie Gaudette</p>
3	Question du public
	<p>Aucun public n'est présent à la rencontre.</p>
4	Lecture et adoption de l'ordre du jour
CÉ20230425-01	<p>CONSIDÉRANT que Mme Gaudette, directrice, a élaboré un projet d'ordre du jour ;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Ackad, il est résolu à l'unanimité</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 25 avril 2023 du Conseil d'établissement de l'école Saint-Gérard tel que présenté.</p>
5	Adoption du procès-verbal de la séance précédente
CÉ20230425-02	<p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut dispenser de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Rajotte, il est résolu à l'unanimité</p> <p>DE DISPENSER le président de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars et DE L'ADOPTER.</p>
6	Suivis au procès-verbal
	<p>M. Grenard revient sur la discussion que nous avons eue lors de la séance de mars sur la sécurité routière aux abords de l'école Saint-Gérard. Il devra faire des représentations auprès de la ville de Pierrefonds pour avoir des réponses. Il aimerait qu'on puisse avoir la possibilité d'installer un radar sur le boulevard Guin et des pancartes plus voyantes pour informer du sens du débarcadère (sens interdit). Il ira également s'informer au poste de police de quartier pour s'informer d'options que nous pouvons prendre pour améliorer la sécurité des élèves.</p>



7	Frais chargés aux parents — Fournitures scolaires 2023-2024
CÉ20230425-03	<p>CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7, 2e et 3e paragraphes de la Loi sur l'instruction publique (LIP), la direction de l'école doit proposer à son conseil d'établissement les listes de fournitures scolaires requises par l'école ;</p> <p>CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 212.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'administration du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys a adopté une <i>politique relative aux contributions financières qui peuvent être demandées aux parents ou aux usagers</i> ;</p> <p>CONSIDÉRANT que les projets de listes de fournitures scolaires proposés par la direction respectent la <i>politique relative aux contributions financières demandées aux parents ou aux usagers</i> du centre de services scolaire adoptés en vertu de l'article 212.1.</p> <p>CONSIDÉRANT que les projets de listes de fournitures scolaires proposés par la direction ont été élaborés avec la participation des enseignants ;</p>
	EN CONSÉQUENCE , sur proposition de Mme Klemba, il est résolu à l'unanimité
	D'APPROUVER les listes des fournitures scolaires telles que proposées par la direction pour l'année scolaire 2023-2024 <i>dont copies sont versées en annexes au procès-verbal pour en faire partie intégrante.</i>
8	Fournitures scolaires 2023 — 2024 — Éditions Vaudreuil
CÉ20230425-04	<p>CONSIDÉRANT que l'article 91 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) donne à l'école Saint-Gérard, la possibilité de conclure un contrat pour la fourniture de biens ou de services par une personne ou un organisme ;</p> <p>CONSIDÉRANT que la direction nous propose de conclure l'entreprise <i>Éditions Vaudreuil</i> pour la vente de fournitures aux parents pour l'année 2023-2024 ;</p> <p>CONSIDÉRANT que les parents sont libres d'utiliser ou non ce service ;</p>
	EN CONSÉQUENCE , sous proposition de Mme Légaré, il est résolu à l'unanimité :
	<p>DE MANDATER la direction pour qu'elle conclue une entente avec l'entreprise <i>Éditions Vaudreuil.</i></p> <p>D'INSCRIRE sur les listes distribuées aux parents la référence à <i>Éditions Vaudreuil.</i></p>
9	Frais chargés aux parents — Matériel didactique 2023-2024
CÉ20230425-05	CONSIDÉRANT que conformément à l'article 212.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le



	<p>conseil d'administration du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys a adopté une politique relative aux contributions financières qui peuvent être demandées aux parents ;</p> <p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 77.1 de la LIP, le conseil d'établissement établit, sur la base de la proposition de la direction de l'école, les principes d'encadrement du coût des documents mentionnés au deuxième alinéa de l'article 7. Les principes ainsi établis sont pris en compte dans le cadre de l'approbation du choix des manuels scolaires et du matériel didactique, visée au paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 96.15 ;</p> <p>CONSIDÉRANT que les projets de listes de matériel didactique proposé par la direction ont été élaborés avec la participation des enseignants ;</p> <p>CONSIDÉRANT que les principes proposés par la direction s'appliqueront également, dans toutes les situations où une contribution financière sera demandée aux parents, par le conseil d'établissement, en vertu de l'article 91 de la Loi sur l'instruction publique ;</p>
	EN CONSÉQUENCE , sur proposition de Mme LeBlanc, il est résolu à l'unanimité
	D'APPROUVER les listes de matériel didactique telles que proposées par la direction pour l'année scolaire 2023-2024 <i>dont copies sont versées en annexes au procès-verbal pour en faire partie intégrante.</i>
10	Sorties et animations aux journées pédagogiques 2023-2024
CÉ20230425-06	<p>CONSIDÉRANT que l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) donne au conseil d'établissement de l'école Saint-Gérard, le mandat d'approuver la programmation des activités éducatives proposée par la direction qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école ;</p> <p>CONSIDÉRANT que la proposition de la direction a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) ;</p> <p>CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ces services, conformément à l'article 91, 1er par. de la Loi sur l'instruction publique (LIP), et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école ;</p>
	EN CONSÉQUENCE , sur proposition de M. Grenard, il est résolu à l'unanimité
	D'APPROUVER les activités sorties et animations prévues lors des journées pédagogiques du



	calendrier scolaire 2023-2024.
11	Calendrier scolaire 2023-2024
	Mme Gaudette présente le calendrier scolaire 2023-2024.
12	Entrée progressive au préscolaire 2023-2024
CÉ20230425-07	CONSIDÉRANT que l'accueil des élèves du préscolaire pourrait nécessiter un changement à l'horaire au début du mois d'août ;
	EN CONSÉQUENCE , sur proposition de Mme Papineau, il est résolu à l'unanimité
	D'ACCORDER aux enseignants du préscolaire de déroger à l'horaire normal afin qu'elles puissent accueillir les parents et les élèves d'une façon douce et progressive lors des quatre premières journées de la rentrée en classe.
12	Rapport de la direction
	<p>Élaboration du projet éducatif : questionnaire passé aux élèves de 4^e à 6^e année au mois d'octobre sur leur sentiment de sécurité à l'école Saint-Gérard</p> <p>Dons reçus au fond 79900</p> <ul style="list-style-type: none"> • 150 \$: Partitions de musique (ancienne enseignante de musique, Rébecca Gagnon) • 250 \$: Super recycleurs (année scolaire 2021-2022) • 50, 75 \$ (collecte automne 2022) • 364,75 \$: Ristourne des photos scolaires du 30 septembre 2022 • 135 \$: Levée de fonds SPVM <p>Total : 920,50 \$</p> <p>Prévisions scolaires pour l'an prochain : Tout va bon train! Pour l'instant, nous avons moins d'inscriptions au préscolaire que l'année dernière. À suivre!</p> <p>Vente de chandails pour les finissants :</p> <p>Mois de mai : Récréations animées par les enseignants d'éducation physique (mois de l'éducation physique)</p> <p>Cour d'école : Ajout de modules</p> <p>Bienvenue à la maternelle : mardi 23 mai AM</p> <p>Dernière séance du 13 juin : Nous opterons pour la même formule que l'an dernier. Nous commanderons une boîte à lunch pour chaque membre du conseil d'établissement auprès du traiteur Sorella.</p>



13	Rapport de l'OPP
	Mme Klemba explique qu'une rencontre a eu lieu pour le potager. 3 parents y ont participé. D'autres ne pouvaient pas y être, mais ont manifesté leur intérêt. Une journée jardinage et plantation aura lieu le samedi 20 mai en matinée. Une liste d'éléments recensés sera diffusée auprès des parents. Les éléments manquants seront achetés.
14	Rapport du représentant du comité de parents
	M. Grenard n'avait pas ses notes. Il nous reviendra à la prochaine séance sur les informations susceptibles de nous intéresser. La prochaine séance aura lieu le 27 avril.
15	Rapport de la technicienne du service de garde
	Mme Légaré mentionne que toutes les inscriptions pour l'an prochain sont entrées. En date d'aujourd'hui, il y aura 132 élèves réguliers au SDG, 163 dîneurs et 4 marcheurs. Par ailleurs, le 17 mai prochain, pour souligner la semaine du SDG, tous les parents seront invités à un BBQ organisé par l'école. Les familles qui désirent y participer devront remettre un coupon-réponse dûment rempli avant le 2 mai. Tous les membres du personnel y sont également conviés. Espérons que le beau temps sera au rendez-vous!
16	Correspondance
	Aucune correspondance
17	Questions diverses
	Aucune question n'est posée.
18	Prochaine séance
	La prochaine séance aura lieu le mardi 13 juin 2023.
19	Levée de l'assemblée
CÉ20210217-08	CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé à 18 h 40 ;
	EN CONSÉQUENCE , sur proposition de Mme Ackad, il est résolu à l'unanimité DE LEVER l'assemblée de la séance ordinaire.

Philippe Grenard, président du CÉ

Stéphanie Gaudette, directrice